

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 8 SEPTEMBRE 2017 – 9h30

Compte-rendu

Etaient présents :

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Frédérique DUPERRET
- Olivia REGGIANI
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Bruno BOYER
- Paul-Marie CLARET
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN
- Boris THOMAS

Etaient excusés :

- Martin BIDOÙ
- Sylvain CLOCHARD : Pouvoir à Stéphane Libs
- Yves MEJEAN : pouvoir à Aline Rolland

Y assistait :

Béatrice BOURSIER

11 administrateurs sur 12 présents ou représentés.

1 - Validation du compte-rendu du dernier conseil d'administration et du PV de l'AG

Le compte-rendu du CA du 7 juin 2017 et le PV de l'AG du 17 mai sont validés à l'unanimité.

2 – Rapport sur le financement de la projection numérique

Un échange a lieu au sujet du rapport de l'IGAC et de l'IGF, sur la projection numérique, commandé par le CNC et paru le 8 août 2017.

Le rapport donne plus une vision historique que prospective, et ne fait aucune proposition. Il est regretté le caractère macro-économique de l'analyse. Parmi les nombreux interlocuteurs consultés, figurent très peu de représentants de l'Art & Essai.

Il est regretté qu'une communication trop appuyée sur la bonne santé globale du secteur ait pu occulter la disparité des situations et induire des effets négatifs.

Il manque une véritable analyse des coûts en cabine. N'est considéré par exemple que le renouvellement des projecteurs, sans tenir compte des autres éléments.

Le compte de soutien ne doit pas servir au renouvellement numérique ; les salles Art & Essai souhaitent maintenir un niveau de qualité optimum dans la projection.

Le SCARE doit être force de proposition et souhaite élaborer un communiqué en réaction au rapport.

Depuis plusieurs années, le SCARE milite notamment pour une modification du taux de retour.

Il est indiqué que certains représentants de l'exploitation sont plutôt satisfaits du rapport dans la mesure où il admet que des économies ont été réalisées dans la grande exploitation, où il préconise la fin des VPF pour ces établissements, en proposant d'étudier le cas de certaines salles, notamment relevant de la petite exploitation.

La FNCF présentera au congrès les conclusions de sa propre étude sur les coûts et économies du numérique, menée par le cabinet Millot-Pernin. Celles-ci diffèrent du rapport IGAC-IGF ;

La Fédération souhaite apporter une réponse commune de l'ensemble de l'exploitation à la question de l'après-vpf.

Il sera sans doute nécessaire, de se désolidariser d'une position commune.

3 – Chronologie des médias

Après avoir consulté les représentants des différentes branches du cinéma début juillet, la commission culture du Sénat a publié un rapport sur la chronologie des médias au mois d'août. Une réforme de la chronologie est nécessaire. A l'exception de la première fenêtre, la fenêtre salle de 4 mois, définie par le législateur, les autres fenêtres relèvent d'un accord interprofessionnel. Il a été demandé aux différentes professions de parvenir à un accord modifiant la chronologie. Canal + a demandé à ramener sa fenêtre de 10 à 6 mois.

Un certain nombre de points sont partagés par plusieurs acteurs, comme la nécessité de fenêtres glissantes, coulissantes, l'exploitation continue des œuvres ...

Les conclusions du rapport émettent l'idée de ramener la fenêtre salles à 3 mois au lieu de 4, alors qu'elle n'avait jamais été remise en question jusqu'à présent.

La FNCF tient une position ferme sur cette question, les dérogations permettant à certains films qui n'ont pas rencontré le succès de sortir en VOD à 3 mois n'étant jamais utilisées, la fenêtre salle garantissant aux œuvres de n'être pas piratées, la salle est le secteur qui a le plus réduit sa fenêtre auparavant, de 6 à 4 mois.

L'abandon des jours interdits aux films à la télévision le week-end et mercredi a été évoqué dans le cadre des négociations.

Le SCARE réaffirme l'importance de conserver les délais de la fenêtre salle, les carrières les plus longues concernent plus particulièrement les films recommandés et les salles Art & Essai notamment la petite exploitation en milieu rural.

Une réduction de fenêtre favoriserait notamment des comportements d'attente de la fenêtre suivante pour découvrir une œuvre.

4 – Congrès des exploitants

Stéphane Libs propose que les prises de paroles émanent de plusieurs administrateurs.

Il est souhaité que les rapports de branche reflètent les discussions et la diversité de ses membres.

Le SCARE se réunira lors d'un déjeuner le mardi 26 septembre.

5 – Arte Kino Festival

L'opération aura lieu du 6 au 12 décembre 2017.

Les salles participantes proposeront de 1 à 5 films en avant-première avec rencontre.

Une liste de 10 films a été communiquée par Olivier Père, qui les a sélectionnés dans plusieurs festivals : Locarno, Berlin, Venise, Toronto. 5 films ont un distributeur France. Arte ne diffusera pas en ligne ces films en France ; Il est décidé que les salles programmeront les films ayant un distributeur France.

7 salles donnent leur accord pour participer à l'opération :

- Comoedia Lyon
- Star Strasbourg
- Ermitage Fontainebleau
- Ciné St Leu Amiens
- Melies Saint-Etienne
- Le Select Antony
- Cameo Nancy

Le SCARE fera un appel à salles dans une prochaine newsletter.

Il est rappelé le rendez-vous avec Réginald de Guillebon, propriétaire notamment du Film Français, d'une école internationale, actionnaire des Armateurs, qui a acquis le magazine Première et bientôt Studio Ciné live. Il souhaite mettre en place une opération avec le magazine Première.

6 – CNAC Brest Capucins

Le SCARE a porté un recours contre la décision de la CDAC d'implantation d'un cinéma de 5 salles à l'enseigne Ciné Alpes, à la demande de son adhérent Les Studios de Brest. Un premier projet de 12 salles avait été déposé, puis ramené à 7 salles. Ce dernier projet, qui avait reçu un avis favorable de la CDAC, avait reçu de nombreux recours. Il a été retiré par le pétitionnaire pour présenter un projet de 5 salles.

La CNAC se réunit le 7 septembre et auditionnera le SCARE, représenté par Christine Beauchemin-Flot, en même temps que le GNCR et l'ACOR ;

De nombreux échanges ont eu lieu entre les différentes organisations ayant porté un recours pour coordonner les positions et les prises de parole.

La société Ciné Alpes a fourni un engagement de programmation au CNC. Le SCARE défendra le refus de cette implantation malgré l'engagement proposé.

Il est notamment redouté que le redimensionnement actuel du projet donne lieu dans le futur à un agrandissement dans la limite de 30 % de la capacité du cinéma, sans autorisation préalable en CDAC, comme les textes l'y autoriseraient.

Cette possibilité est particulièrement néfaste et semble être de plus en plus utilisée.

Il est fait état d'exemples de tels projets, comme à Saint-Just en Rambert, où le cinéma associatif s'est agrandi à 7 salles en 2016 et prévoit déjà une extension d'une ou deux salles ou d'agrandissement de cinémas issus de montages divers (et n'émanant pas seulement de circuits) entre des associations et des privés par exemple, comme à Saint-Chamond.

A ce sujet, certaines villes moyennes n'entrant pas dans les critères de l'aide au maintien de la programmation difficile face à la concurrence devraient être considérées avec de nouveaux découpages territoriaux incluant des concurrents réels dans la zone.

Le SCARE souhaite alerter le CNC au sujet des nombreuses implantations autorisées et de leurs agrandissements programmés.

7 – Livret AMF

Suite à la réunion avec l'Association des Maires de France, le SCARE a entrepris l'élaboration d'un livret présentant l'exploitation Art & Essai.

Le SCARE a appris lors d'un rendez-vous fin août proposé par le GNCR qui proposait l'édition d'une note blanche de l'exploitation Art & Essai, que l'AFCAE avait également entamé l'élaboration d'un livret.

La question de l'opportunité de fusionner les deux projets ou d'éditer deux livrets est posée.

Il est décidé de proposer à l'AFCAE une réunion entre les deux délégués généraux pour permettre de prendre connaissance des contenus et destinataires afin de prendre une décision.

8– Groupe de travail « charte distributeurs/exploitants »

Suite à la réunion SCARE / SDI, une table-ronde a été organisée aux rencontres du SDI à Nantes, pour réfléchir aux possibilités d'élaboration d'une telle charte.

Un groupe de travail se met en place, avec des distributeurs du DIRE, du SDI et des exploitants du SCARE.

9 – Etude sur Paris

Après la parution du dernier observatoire de la diffusion, qui faisait état d'une diminution de la fréquentation continue depuis 5 ans à Paris et des difficultés croissantes d'accès aux copies pour les indépendants dans la capitale, une étude a été menée par le CNC, la Ville de Paris et la Région Ile de France.

Elle a été présentée aux salles parisiennes et organisations le 29 juin.

Si elle comporte certaines imprécisions, (notamment sur la notion de tenue de films dans les cinémas d'une même enseigne et d'un même pôle), elle démontre néanmoins les difficultés d'accès aux copies Art & d'Essai pour les salles indépendantes.

Cette étude ne semble pas avoir été diffusée en dehors de cette réunion et n'a pas eu de suites pour l'instant.

10 - Point administratif

Après discussion, une augmentation de salaire pour la déléguée générale, de 500 euros nets mensuels est votée.

La séance est levée à 14h15. Les points **11 -Tables-rondes ; 12 –Adhésions de membres « B » et 13 – Groupes de travail : redéfinition** de l'ordre du jour n'ayant pas pu être traités sont reportés à la réunion suivante.